

**République Française -Département du Doubs – Canton de Saint-Vit
Commune de Ruffey-le-Château**

Compte-rendu du conseil municipal du 31 janvier 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Absents : 3 Votants : 9

Date de convocation : 26/01/2024

Affichage convocation le : 26/01/2024

ETAIENT PRESENTS : COQUARD Patricia, BOHIN Laurent, PAUSET Emmanuel, ARNOUX Alexandre, MOTTIN Richard, ENGGASSER Matthieu, GUILBERT Pierre-Alain, VULIN Irène.

PRESIDENTE DE SEANCE : COQUARD Patricia

EXCUSÉ : David CHIAPPINELLI a donné procuration à Laurent BOHIN

ABSENT : Michel de CARVALHO, DELMOTTE Alexis

SECRETAIRE DE SEANCE : ENGGASSER Matthieu

Ordre du jour :

Nomination d'un secrétaire de séance.

Approbation du PV du 10 novembre 2023

Informations :

- Droit de préemption
- Calendrier des locations de salle
- Autorisations d'urbanisme délivrées
- Devis signé
-

Dossiers :

- Réhabilitation du bâtiment communal signature des avenants

Questions diverses :

01/ DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal et procède à la vérification du quorum. A l'unanimité, le conseil municipal nomme Matthieu ENGGASSER, secrétaire de séance.

Vote : Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Délibération 2024/31/01/01

02/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRECEDENTE

Madame le maire propose au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2023. Le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2023 n'appelle ni remarque ni observation.

Vote : **Pour :** 9 **Abstention :** 0 **Contre :**0

Délibération 2024/31/01/02

Informations :

- Droit de préemption. Néant
- Calendrier des locations de salle : Location Mariette le 24/2
- Autorisations d'urbanisme délivrées :
SCI FL2P pour une maison d'habitation rue des Jasinets
- **Devis signé :**
- Avenant 1 pour le lot ECB – Gros œuvre- pour 1460 € HT
- Avenant 1 pour le lot 7 – Palissot – Chauffage, ventilation, sanitaires pour –
6820.12 € HT

RÉHABILITATION DU BÂTIMENT MAIRIE

3/Signature de l'avenant 2 Lot 1 ECB- Gros œuvre

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie il y a lieu de signer un avenant compte-tenu des modifications techniques apportées au marché initial.

Le bâtiment mairie ne pouvant pas supporter le poids d'une dalle il est nécessaire de réaliser des murs permettant de soutenir la dalle où sera installer la chaudière.

Les travaux supplémentaires comportent des moins-values et des plus-values :
Le montant net de l'avenant s'élève à 10 689.10 € HT

L'exposé entendu le Conseil Municipal :

- décide cet avenant et autorise le maire à le signer
- S'engage à inscrire les crédits au BP 2024

Vote : **Pour :** 9 **Abstention :** 0 **Contre :**0

Délibération 2024/31/01/03

4 /Délégation au Maire pour signer les avenants

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie et compte tenu que il s'agit de réhabilitation le Conseil Municipal décide pour cette opération de donner délégation à Madame le Maire pour signer les avenants d'un montant maximum de 15 000 €.

Le Conseil Municipal rappelle la délibération du 24 mai 2020 qui donne certaines délégations au Maire et se trouve ainsi modifiée.

Vote : **Pour :** 9 **Abstention :** 0 **Contre :** 0

Délibération 2024/31/01/04

5 /Devis ALBIZZIA

Madame le Maire présente le devis d'entretien du village proposé par Albizzia. Il s'élève à 13 931.90€ HT soit 16 718.28 € TTC.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis d'entretien des bords de chaussée de Ruffey-le-Chateau

Vote : **Pour :** 9 **Abstention :** 0 **Contre :** 0

Délibération 2024/31/01/05

Numéro	Objet	Approuvée/Refusée
2024/31/01/01	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	Approuvée
2024/31/01/02	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE	Approuvée
2024/31/01/02	SIGNATURE DE L'AVENANT 2 - LOT 1 ECB- GROS OEUVRE	Approuvée
2024/31/01/02	DELEGATION AU MAIRE POUR SIGNER LES AVENANTS	Approuvée
2024/31/01/02	DEVIS ALBIZZIA	Approuvée

La séance est levée à 19 heures
Le Maire

Patricia COQUARD

Le secrétaire de séance

Matthieu ENGGASSER

